

Mesure de réinsertion

ENTRAINEMENT PROGRESSIF

Free Trading



Mesure de réinsertion dans le domaine tertiaire

Entraînement progressif Art. 14a LAI

TYPE DE MESURE

Mesure de réinsertion de l'AI (assurance-invalidité) consistant en une activité professionnelle de 3 à 6 mois au sein d'un de nos départements, ayant pour objectif d'atteindre progressivement une capacité de travail de 50%.

La mesure peut être réalisée en français et en allemand.

PRESTATIONS, MOYENS ET MÉTHODES

L'objectif étant d'évaluer la réadaptation professionnelle, nous plaçons la personne au centre du dispositif de l'entreprise et évaluons :

- ses compétences à travailler dans un milieu normal en respectant le cadre institutionnel et de production.
- ses compétences professionnelles mobilisables pour travailler dans un milieu normal en respectant le cadre institutionnel et de production.

Nos observations se baseront sur le rapport de mission que le conseiller en réinsertion aura établi avec son assuré et transmis au CPI.



Objectifs

Axes principaux du savoir être

Evaluer l'endurance physique, psychique et cognitive;

Evaluer la compétence sociale;

Evaluer la motivation au travail;

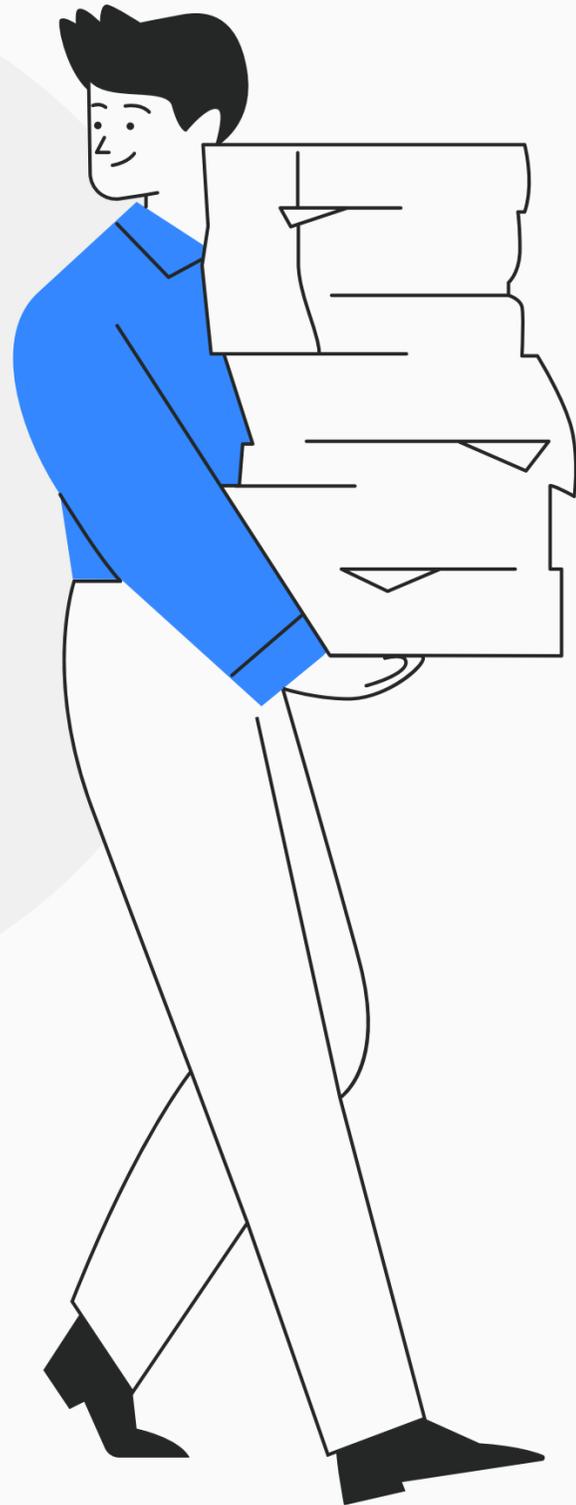
Evaluer sa capacité à structurer une journée de travail;

Evaluer sa compréhension des consignes;

Evaluer sa capacité à s'accoutumer aux processus de travail;

Evaluer sa capacité à travailler à un taux d'employabilité.





Objectifs

Axes principaux du savoir faire

Nous travaillons uniquement 2 composantes des objectifs du savoir faire qui seront déterminés en accord avec le conseiller parmi les 7 proposés. Une poursuite peut être envisagée selon les cas.

Evaluer les compétences en comptabilité.

Evaluer les compétences en achats.

Evaluer les compétences en gestion de projet.

Evaluer les compétences en vente.

Evaluer les compétences en marketing et promotion des ventes.

Evaluer les compétences en ressources humaines.

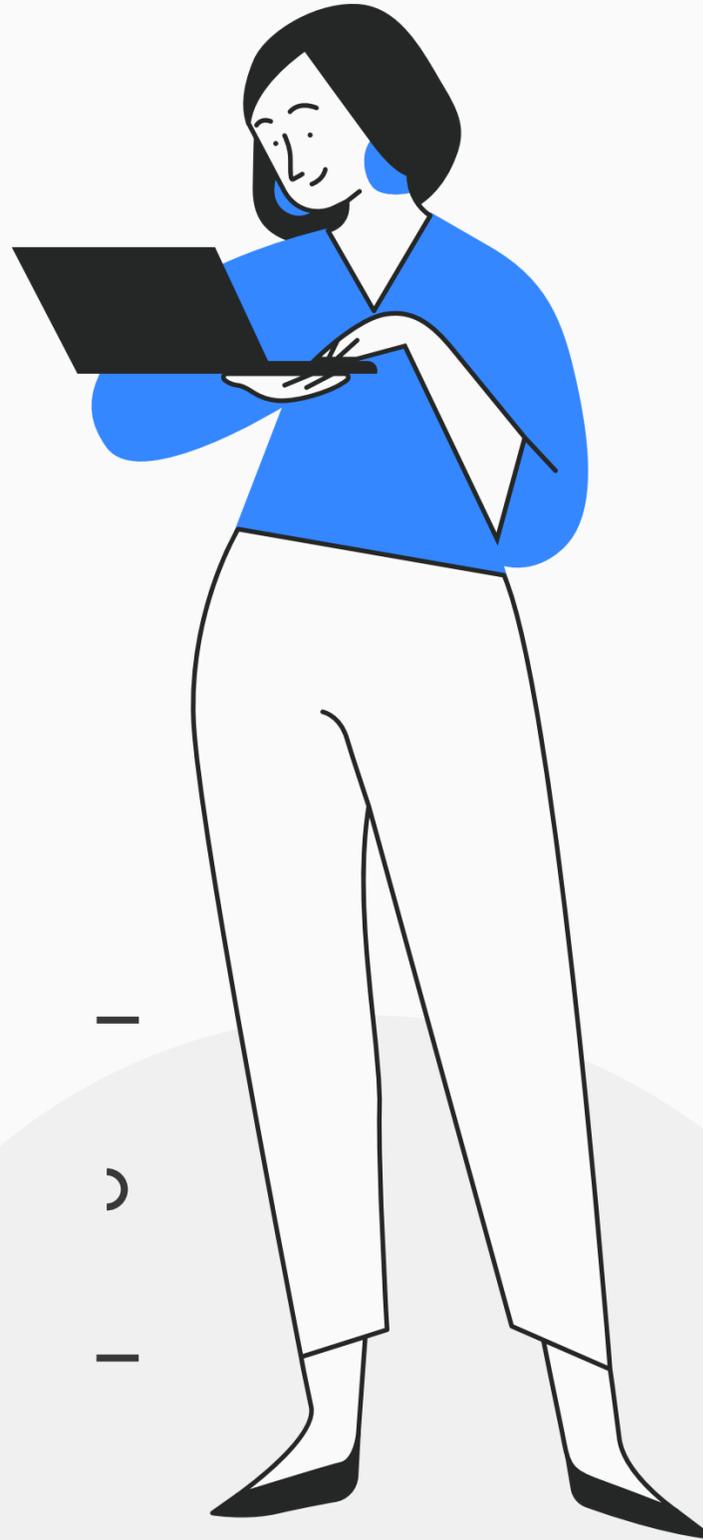
Evaluer les compétences en secrétariat.

PROCESSUS

L'accompagnant s'assure que le contrat d'objectifs est respecté et met en place le cas échéant des mesures pour les atteindre.

L'accompagnant s'assure que l'engagement par l'employeur de la personne assurée au terme de la mesure reste toujours en ligne de mire dans toutes les décisions prises dans le cadre de la mesure.

En fin de mesure, l'accompagnant rédige un bilan final à l'attention de l'OAI.



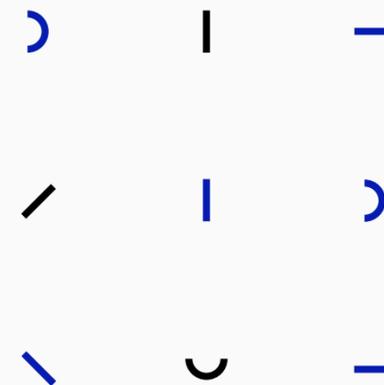
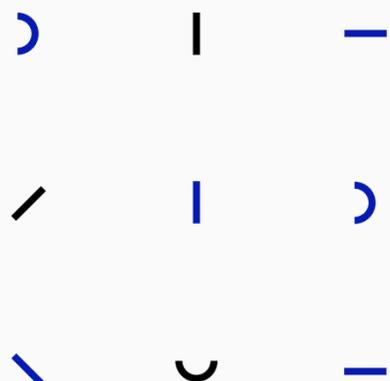
L'accompagnant renseigne régulièrement le conseiller AI concerné sur le développement de la mesure. Il signale de suite au conseiller AI les problèmes qui peuvent mettre en danger le succès de la réinsertion. Des rencontres périodiques sont organisées avec les parties signataires du contrat d'objectifs pour faire ensemble des bilans intermédiaires

RÉSULTATS

Rapport final après le dernier entretien sur le niveau de mobilisation personnelle, ainsi que sur les moyens que se donne la personne assurée pour maintenir / retrouver une employabilité lui permettant de subvenir à ses besoins financiers.

Le rapport inclut les démarches entreprises par la personne assurée durant la mesure pour retrouver du travail.

Le rapport est co-signé par le coach et la personne assurée.



Lieux d'exécution

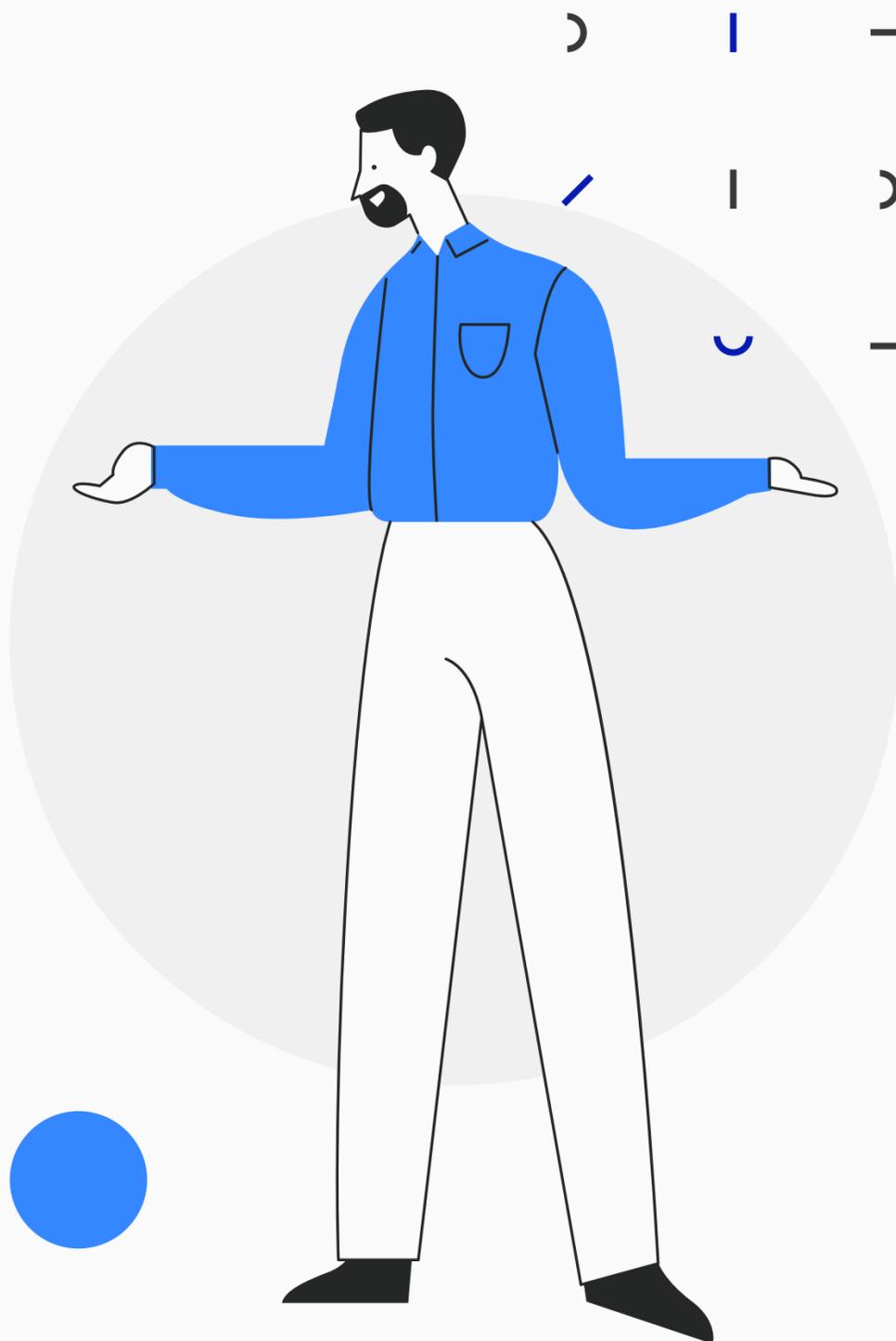
Aupès des entreprises concernées ou dans les locaux du CPI.

Accessibilité des lieux

Via escaliers, rampes pour personnes à mobilité réduite et ascenseur.

Coût

CHF.-3700 mensuel.



Dates

En tout temps, toute l'année. Dès annonce de mandat par le référent AI, l'accompagnant (coach) confirme son intérêt et le référent au mandat.

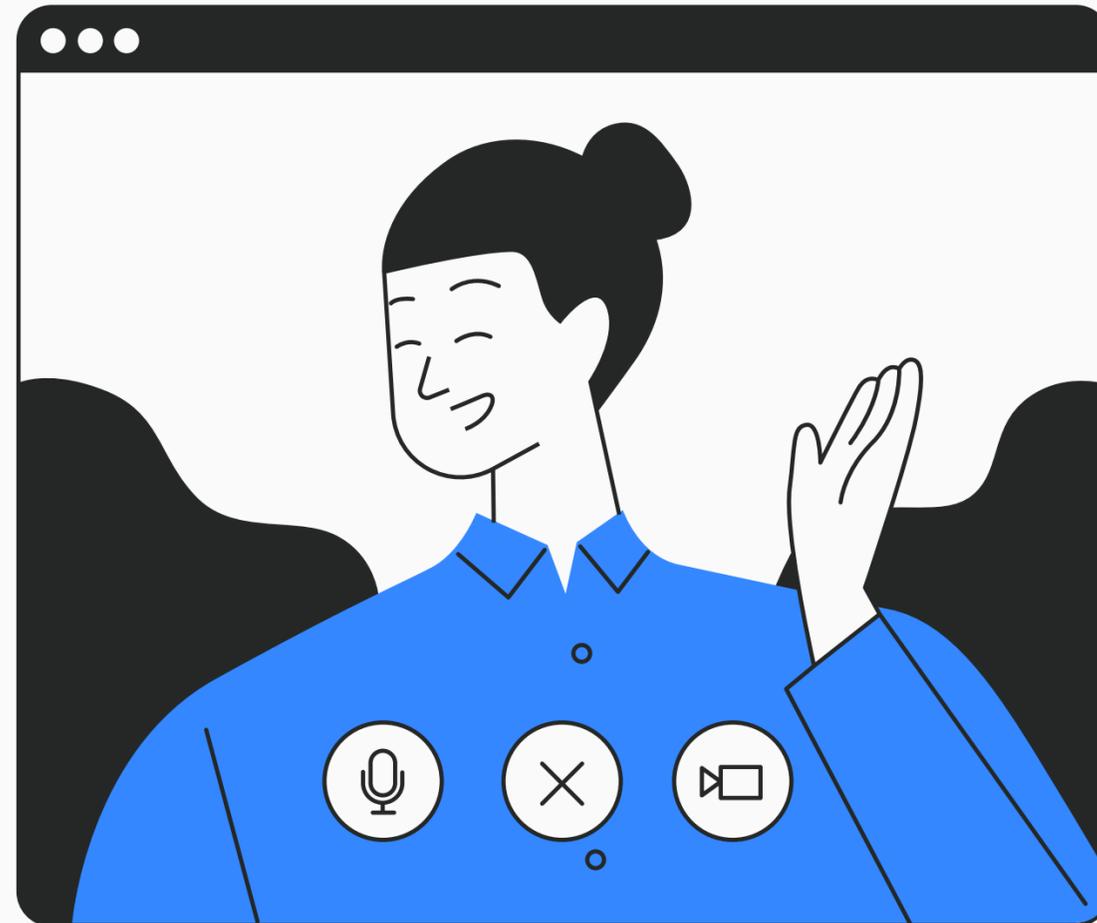
Horaires

Selon le cadre de l'entreprise et adaptable selon besoin.

Fermetures annuelles

Deux semaines entre Noël et Nouvel an.

Contact



RESPONSABLE DE LA MESURE

Pierre Nuoffer

ADRESSE

Route des Grives 2 à 1763
GRANGES-PACCOT

TÉLÉPHONE

026 305 27 77

Free Trading